



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

LE GABON ET LA FAO

PROMOUVOIR LES CHAÎNES DE VALEUR DURABLES POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE RENFORCÉE

Le partenariat entre la FAO et le Gabon s'est traduit, au cours de ces dernières années, par le renforcement des capacités des producteurs dans différents domaines de l'agriculture, le développement de partenariats stratégiques et l'élaboration d'un nouveau Cadre de programmation pays. Les grandes réalisations entreprises dans le pays comprennent l'adoption d'une agriculture de conservation, la structuration des éleveurs, l'élaboration de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'adhésion du Gabon au mouvement «Scaling up Nutrition».

Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale

Le Bureau de la FAO à Libreville abrite non seulement le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale mais également la Représentation pour le Gabon et São-Tomé et Príncipe. L'équipe multidisciplinaire du Bureau sous-régional comprend plusieurs professionnels dans les domaines suivants: élevage et santé animale, forêts, nutrition, pêche et aquaculture, politiques agricoles, production et protection des plantes et des terres et des eaux.



CONTACTS

M. Hélder Muteia
Coordinateur sous-régional pour l'Afrique centrale et Représentant de la FAO au Gabon et à São-Tomé et Príncipe
Bureau sous-régional de la FAO
1.206. V, Impasse Pascal Nze Bie, Pont de Gué-Gué
BP :2643, Libreville, Gabon
Tél: +241 01 44 42 83
Courriel: FAO-SFC@fao.org

Aligner l'expertise de la FAO aux priorités de développement du Gabon

L'assistance technique de la FAO au Gabon est articulée autour du **Cadre de programmation pays (CPP) 2017-2022** et se concentre sur les trois domaines prioritaires suivants:

- ➔ **Renforcement de la gouvernance institutionnelle et des capacités nationales** à travers l'appui aux structures publiques dans leurs efforts de révision et de mise à jour des textes réglementaires, l'amélioration des statistiques du secteur agricole et la finalisation du Plan national d'affectation des terres.
- ➔ **Gestion durable des ressources naturelles** dans le domaine de la foresterie, du développement des forêts communautaires, de la gestion des conflits hommes-faune et l'inventaire forestier multi-usage.
- ➔ **Développement des chaînes de valeur durables dans l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'aquaculture** par l'appui à la structuration des organisations de producteurs, l'amélioration des compétences techniques des acteurs et la détermination des tables de composition alimentaire des produits locaux.

Elaboré conjointement avec le gouvernement, le CPP reflète les points de convergence des orientations nationales contenues dans le **Plan Stratégique Gabon Emergent** pour le développement du secteur agricole. Le CPP est conforme au **Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement du Gabon 2018-2022** et contribue aussi aux objectifs stratégiques et initiatives régionales de la FAO.

Renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs du secteur de l'agriculture et des pêches

«Donner aux populations pauvres et vulnérables une sécurité d'accès et des droits équitables à la terre et aux autres ressources naturelles est une condition fondamentale de la lutte contre la faim et la pauvreté»

Directeur général de la FAO

L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines sont des piliers majeurs du Plan Stratégique Gabon Émergent. La FAO a contribué à l'élaboration des politiques et stratégies dans le secteur agricole, notamment le

Plan national d'investissement agricole de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Document de politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, la Stratégie nationale de développement de l'horticulture urbaine et périurbaine, le Plan d'action national pour l'utilisation durable de la faune par les communautés et le Plan d'actions et d'investissement pluriannuel de la Direction du contrôle et de la surveillance de l'Agence nationale des pêches et de l'aquaculture (ANPA). La FAO a aussi mis en place les mécanismes nécessaires en vue de la réalisation du Recensement général de l'agriculture. Aussi, elle a appuyé le renforcement des capacités des membres de la plateforme multisectorielle de SAN sur des questions transversales en lien avec la nutrition et formé des agents de l'ANPA sur la lutte contre la pêche illicite non-déclarée et non-réglémentée.

Développement de chaînes de valeur alimentaires durables et structuration des coopératives

L'assistance de la FAO au Gabon a permis d'obtenir des réponses aux priorités nationales de développement. Les résultats suivants ont été obtenus : (1) production du miel et fabrication de ses produits dérivés par les coopératives des forêts communautaires dans le cadre du projet « Appui à l'apiculture des forêts communautaires » mis en œuvre en partenariat avec l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt bois; (2) La fabrication d'aliments pour le bétail par les coopératives d'éleveurs et leur structuration; (3) Le développement des chaînes de valeur à travers le projet sous-régional «Sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique centrale grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement» financé par le fonds fiduciaire de solidarité africain.

Promouvoir la gestion responsable du foncier pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

La FAO, à travers l'opérationnalisation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, a permis d'évaluer les instruments juridiques relatifs au foncier, d'analyser la disponibilité des terres agricoles et de collecter et d'analyser des données sur les pratiques ancestrales. La somme de ces résultats permettra de proposer au gouvernement une loi-cadre sur la gestion foncière au Gabon. Un atelier sous-régional consacré à la gouvernance responsable des régimes fonciers en Afrique centrale a ainsi été organisé.

01/2019



©FAO